ORDRE DU JOUR
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2022

Heure : 20 h
Endroit : à huis-clos par visioconférence

1. **Adoption de l'ordre jour :**
   1.1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 février 2022.

2. **Approbation des procès-verbaux :**
   2.1. Séance ordinaire du 10 janvier 2022.

3. **-Présentation des comptes :**
   3.1. Approbation des comptes au 31 janvier 2022.
   3.2. Période de questions.

4. **Administration générale :**
   4.1 Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le Règlement R2022-755 ayant pour objet le code d'éthique et de déontologie des élues et élus municipaux – Dépôt.
   4.2 Règlement R2022-755 ayant pour objet le code d'éthique et de déontologie des élues et élus municipaux – Adoption.
   4.3 Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le Règlement R2022-756 ayant pour objet le code d'éthique et de déontologie des employées et employés municipaux – Dépôt.
   4.4 Règlement R2022-756 ayant pour objet le code d'éthique et de déontologie des employées et employés municipaux. – Adoption.
   4.5 Liste des donateurs et rapport de dépenses 2021 des candidats aux élections municipales – Dépôt.
   4.6 Collecte et transport des matières résiduelles - Autorisation de procéder à un appel d'offres.
   4.7 Planification stratégique – Autorisation d'octroyer un mandat à la firme Dancause.
   4.8 Administration portuaire – Nomination d'un représentant municipal.
   4.9 Déménagement de l'hôtel de ville au 151 avenue de Grand-Pré – Autorisation de la dépense pour le loyer.
   4.10 Rénovation de l'hôtel de ville – Octroi du contrat de construction au plus bas soumissionnaire conforme.
   4.11 Rénovation de l'hôtel de ville – octroi d'un contrat pour l'adaptation des systèmes informatiques dans le local temporaire.
   4.12 Rénovation de l'hôtel de ville – Autorisation de la dépense pour le branchement temporaire d'internet haute vitesse.

4.13 Avis de motion à la présentation du règlement R2022-757 ayant pour objet et conséquence d'augmenter le capital du fonds de roulement de 150 000$.

4.14 Projet de règlement R2022-757 ayant pour objet et conséquence d'augmenter le capital du fonds de roulement de 150 000$ - Adoption.

4.15 Journée de la santé mentale – Proclamation municipale.

4.16 Adoption de la liste des adhésions et associations.

4.17 Agent de gestion financière – Autorisation d'embauche.

4.18 Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure - Nomination d'un représentant municipal.

4.19 Événement « Cours pour que ça bouge » - Autorisation du passage aux abords des routes empruntées par le parcours de la course.

4.20 Mandat de suivi énergétique pour le Centre Bonne Aventure – Autorisation de signer l'offre de service de la firme Écoénergie GPMM inc.

4.21 Journal Le Courant – Autorisation du choix du nouveau programme graphique.

4.22 Journal Le Courant – Octroi du mandat de conception et de formation.

4.23 Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs – Plan de partenariat annuel 2022.

4.24 Golf Fauvel – Mandat pour l'accompagnement juridique dans la demande à la CPTAQ.

4.25 Développement organisationnel – Mandat pour la réalisation d'un diagnostic.

4.26 Processus d'évaluation– Mandat d'accompagnement en ressources humaines.

5. Travaux publics :

5.1. Dépôt du rapport mensuel du service des travaux publics.

5.2. Système de télémétrie aux stations d'eau potable et d'eaux usées – Octroi du mandat.

6. Loisirs, culture, vie communautaire et tourisme :

6.1. Dépôt du rapport mensuel du service des loisirs, culture, vie communautaire et tourisme.

6.2. Emploi été Canada – Autorisation de déposer une demande.

6.3. Centre récréatif Desjardins – Autorisation de signer l'entente pour l'inspection de l'équipement de réfrigération.

7. Urbanisme :

7.1. Dépôt du rapport mensuel du service de l'urbanisme.

8. Sécurité incendie :

8.1. Dépôt du rapport mensuel du service incendie de Bonaventure.

9. Autres :

9.1. Correspondance.

9.2. Période de questions.

9.3. Levée de la séance ordinaire 7 février 2022.